

FRANCE

Notification 2015-016 : suites des décisions X/33 et XI/20 en relation avec la géo-ingénierie climatique

En réponse à la notification ci-dessus, la France souhaite faire état des travaux de recherche entrepris par sa communauté scientifique en rapport avec le sujet.

Il s'avère que :

1) les informations contenues dans la note de la FRB jointe à la réponse de la France à la notification 2013-102 restent globalement d'actualité ;

2) le travail de réflexion sur la géo-ingénierie mené dans le cadre de l'Atelier de réflexion prospective « Réflexion systémique sur les enjeux et méthodes de la géo-ingénierie de l'environnement » (ARP-REAGIR) s'est poursuivi, et le rapport qui était annoncé pour le printemps 2014 est désormais disponible sur le site de l'ARP :

> Site ARP REAGIR :

<http://arp-reagir.fr/>

> Pour lire le document de synthèse de l'ARP REAGIR (PDF - 921 Ko) :

http://arp-reagir.fr/iso_album/document_de_synthese__arp_reagir_avril_2014.pdf

> Le Rapport final (PDF - 863 Ko) :